

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

Sommaire de la réunion spéciale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre Administratif, 1671, rue Ouatouchouan à Mashteuiatsh, le vendredi 28 février 2014 de 8 h 20 à 12 h 20 (arrêt de 10 h 10 à 10 h 35).

Sont présents : M. Gilbert Dominique, chef
M^{me} Marjolaine Étienne, vice-chef
M. Stéphane Germain, vice-chef
M. Patrick Courtois, conseiller
M. Jonathan Germain, conseiller
M^{me} Julie Rousseau, conseillère
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller

S'excusent : M^{me} Marjolaine Étienne, vice-chef (11 h 00 à 12 h 20)
M. Patrick Courtois, conseiller (8 h 20 à 8 h 40)
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller (8 h 20 à 8 h 55)



BUDGET PROVISOIRE 2014-2015

Le dossier du budget provisoire 2014-2015 est présenté considérant le besoin actuel d'un budget d'opération pour la livraison de services et programmes. La présentation du budget qui tiendra compte de la nouvelle structure de l'organisation est prévue pour plus tard.

Dans le cadre du processus budgétaire annuel, chaque direction a procédé, en décembre dernier, à une estimation des éléments suivants :

- les revenus potentiels;
- la masse salariale;
- les autres dépenses inhérentes à leurs services.

Le résultat global obtenu, suite à cet exercice, a été un déficit de l'ordre de 1 616 100 \$.

Les revenus prévus pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2015 totalisent 41 686 219 \$ dont un montant de 122 794 \$ est réservé dans l'entente Santé et pour l'approche améliorée axée sur la prévention et (72 141 \$) est réservé pour la Sécurité publique.

Pour ce qui est des dépenses prévues pour cette même période, elles se chiffrent à 43 251 666 \$.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan adopte le budget provisoire pour l'année 2014-2015. Une résolution a été adoptée à cet effet (voir résolution no 5707).

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

Proposé par M. Stéphane Germain
Appuyé de M^{me} Julie Rousseau
Adopté à l'unanimité

Afin de fermer l'année financière 2013-2014, les services administratifs prévoient utiliser le surplus d'opérations dont le solde est de 1 257 755 \$ au 4 février 2014. De plus, les services administratifs recommandent d'attendre l'exercice du budget 2014-2015 tenant compte de la nouvelle structure de l'organisation afin de statuer sur l'analyse financière recommandée.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan confie à l'organisation administrative le mandat de faire les analyses nécessaires et de fournir une proposition pour l'atteinte d'un équilibre budgétaire.

Le tableau sommaire des demandes – opérations est présenté et les élus sont informés d'une baisse de la masse salariale au montant de 489 343 \$ attribuable au coût inférieur de la macrostructure et aux postes non comblés.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est en accord avec la reconduction des postes tel que recommandé dans le tableau sommaire des demandes – opérations.

Proposé par M. Stéphane Germain
Appuyé de M^{me} Marjolaine Étienne
Adopté à l'unanimité

Pour ce qui est de l'état des fonds autonomes au 31 janvier 2014, les liquidités totalisent 10 479 093 \$.

Les prévisions des fonds autonomes 2014-2015 se chiffrent à 1 109 624 \$.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan accepte le budget provisoire de 2014-2015 relatif aux fonds autonomes.

Proposé M. Stéphane Germain
Appuyé de M. Charles-Édouard Verreault
Adopté à l'unanimité



RÉSOLUTION N° 5706

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan s'engage dans la mise en œuvre d'actions visant l'amélioration de la santé générale des Pekuakamiulnuatsh en considérant les déterminants sociaux pour une communauté durable et en santé;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan travaille à l'élaboration d'une politique sociocommunautaire qui comporte deux chantiers touchant la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale soit : le chantier de *Solidarité et Inclusion sociale* ainsi que le chantier *Économie sociale*;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Québec a déposé en juin 2010 un plan d'action qui énonce l'intention de mettre de l'avant la solidarité et l'inclusion sociale en permettant aux Premières Nations du Québec d'y prendre part;

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

CONSIDÉRANT QUE le Secteur du développement social de la Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador a été mandaté afin d'élaborer un plan d'action adapté aux Premières Nations;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan contribue à ce plan d'action en développant son propre plan d'action local de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale;

CONSIDÉRANT QUE selon l'entente entre les partenaires pour la solidarité, un montant de 92 158 \$ a été accordé à la communauté de Mashteuiatsh pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

IL EST RÉSOLU d'autoriser la mise sur pied d'une Table de concertation sur la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale qui permettra la mobilisation intersectorielle, l'élaboration d'un plan d'action concerté avec le milieu en lien avec les enjeux identifiés, visant le développement de projets novateurs pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de mandater le Secteur du Développement de la main-d'œuvre à coordonner la démarche et à nommer les représentants de la Table de concertation;

IL EST FINALEMENT RÉSOLU d'autoriser le Chef à signer l'entente entre la communauté de Mashteuiatsh et la Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador.

Proposée par M. Patrick Courtois
Appuyée de M. Jonathan Germain
Adoptée à l'unanimité



RÉSOLUTION N° 5707

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dans sa démarche vers l'autonomie, considère fondamental d'assurer une saine gestion de ses avoirs;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a besoin d'un budget d'opération pour la livraison de services et programmes;

CONSIDÉRANT QUE les récents travaux sur la macrostructure, les orientations et les priorités de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan ainsi que l'exercice structurel apporteront des variations au budget;

CONSIDÉRANT QU'un budget amendé devra être approuvé d'ici la fin juin;

IL EST RÉSOLU d'approuver un budget provisoire pour l'année 2014-2015.

Proposée par M. Stéphane Germain
Appuyée de M^{me} Julie Rousseau
Adoptée à l'unanimité